

Non aux chiens, oui au voile ? 2 minutes pour nettoyer une crotte, 7 siècles pour la Reconquista

écrit par Maxime | 10 juillet 2017

L'arrêt de la CJUE a contribué à nous faire basculer dans la charia

[La France sous charia](#) ? Le djihad judiciaire mérite effectivement d'être évoqué.

Ainsi, l'arrêt de la CJUE rendu en mars, que les sites patriotes ont, tous à ma connaissance, accueilli positivement (<http://resistancerepublicaine.com/2017/03/14/champagne-la-cour-de-justice-de-lue-justifie-linterdiction-du-voile-en-entreprise/>), a contribué à nous faire basculer dans la charia.

En effet, l'entreprise regroupe des forces concentrées autour d'un objectif de production économique ; ce n'est pas le lieu de l'expression de points de vue sur l'organisation sociale qui n'ont pas de rapport avec la tâche à accomplir. L'expression de telles opinions peut engendrer une discorde empêchant les membres de l'entreprise de réaliser leur travail dans de bonnes conditions. Il est légitime que l'employeur souhaite que la neutralité des opinions soit une règle sans exception dans son entreprise, chacun étant là pour travailler et non pour promouvoir des idées philosophiques ou religieuses auprès de ses collègues, la clientèle ou les fournisseurs.

Or, cet arrêt cautionne l'intrusion de l'islam dans l'entreprise, alors que ce n'est pas l'objet du contrat de travail, ni l'objectif de l'entreprise. Les juges européens avaient les moyens de décider qu'aucun signe d'appartenance idéologique, religieuse ou non, n'a sa place en entreprise.

Ils ne l'ont pas fait.

Théoriquement, cela pourrait concerner d'autres croyances ou opinions, mais en pratique, le contentieux concerne essentiellement le voile islamique. Trouver une affaire qui concerne un signe non islamique dans le contentieux français, c'est comme chercher une aiguille dans une botte de foin.

Personne ne peut prétendre connaître tout le contentieux, les décisions judiciaires n'étant d'ailleurs par toutes publiées.

Il faudrait vraiment être partisan d'une théorie du complot comme les fanatiques de « l'antisionisme » pour penser que les services officiels filtrent les décisions à publier et ne mettent en avant que celles qui concernent l'islam.

Or, il suffit de sortir dans une rue d'une ville moyenne ou grande française pour constater que les signes religieux qui sautent aux yeux, dans l'espace public, sont islamiques, ce qui tend à confirmer intuitivement que la réalité de la France est celle des prétoires.

En France, on ne peut pas emmener son animal partout : la plupart des parcs, des monuments et des commerces étant interdits aux animaux, en particulier l'été, mais on a le droit de trimballer son voile ou son qami à peu près partout !

<http://www.centre-presse.fr/article-540774-peut-on-amener-son-chien-partout.html>

Cherchez l'erreur. On fait une différence juste pour une histoire de pipi ou de caca. Pourtant, le voile n'a pas plus sa place en entreprise qu'un éléphant dans un magasin de porcelaine.

Faut-il que l'on soit à ce point matérialiste pour qu'un risque de déjection justifie une interdiction et qu'on considère que trimballer une idéologie en tous lieux est inoffensif ?

A-t-on idée d'intenter un procès à un commerçant refusant les chiens dans son magasin, au nom d'un droit fondamental à avoir un chien ?

L'historien P. Vermeren explique (<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2016/04/13/31003-20160413ARTFIG00077-voile-islamique-a-l-universite-affaire-privee-ou-marqueur-politique.php>) que « les islamistes utilisent surtout le voile pour véhiculer un message politique d'occupation du territoire et des esprits ».

Une crotte de chien se nettoie en deux minutes.

La reconquista peut mettre des siècles à intervenir après une révolution islamique, comme en Iran ou en Espagne.

Seule la loi pourrait changer les choses et il nous faudrait au moins un « Donald Trump » pour impulser un changement (sachant que celui-ci a mis déjà beaucoup d'eau dans son vin, mais ça reste quand même plus ou moins du vin...).

Or, Macron n'est pas un Trump, il ne lui arrive pas à la cheville, même si les milliards de ce dernier fascinent l'homme d'argent qu'il est.